



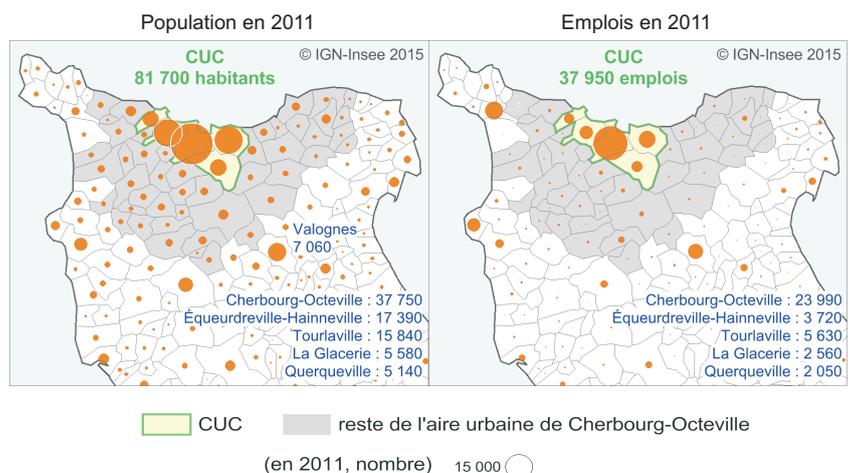
La Communauté urbaine de Cherbourg à la recherche d'un second souffle

Dans les quarante dernières années, l'économie de la communauté urbaine de Cherbourg s'est développée au rythme de l'implantation de la filière énergie dans le Cotentin. Les grands chantiers du nucléaire ont généré une forte croissance de l'emploi jusqu'en 1990. Depuis, le développement des services n'a pas compensé le repli marqué de l'industrie, et durant les dernières années, l'emploi se contracte tandis que la population diminue. La CUC reste néanmoins le premier pôle d'emploi du Nord-Cotentin. Le secteur tertiaire y prédomine largement, mais la filière historique de la construction navale demeure. Déjà très influente dans la zone d'emploi cherbourgeoise, la filière énergie pourrait constituer encore plus pour la CUC un atout économique, en s'étoffant de projets éoliens ou hydroliens. D'éventuelles créations d'emploi contribueraient alors à soutenir la démographie du territoire.

Jérôme Marajda, Isabelle Bigot, Insee

Entre 1975 et 2011, dans la communauté urbaine de Cherbourg (CUC) comme dans quelques agglomérations portuaires comparables⁽¹⁾, l'emploi a augmenté de 20 %. L'expansion de l'emploi tertiaire y a aussi compensé le recul de l'emploi industriel. Cependant, l'histoire industrielle de Cherbourg est particulière. Grâce aux grands chantiers, cette hausse de l'emploi de 20 % était atteinte dès 1990, alors que la progression se limitait à 5 % dans le territoire de comparaison, composé de cinq agglomérations portuaires semblables à la CUC. Cette croissance largement supérieure résultait de la conjugaison d'une moindre baisse de l'emploi industriel avec une plus forte hausse de l'emploi tertiaire, hausse qui

1 CUC, localisations de la population et de l'emploi en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation principale

⁽¹⁾ Dans cette étude, la situation de la CUC est comparée à des territoires proches en termes de population, de statut administratif ou de situation géographique. Ainsi, ce territoire de comparaison est composé des unités urbaines de Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Boulogne-sur-Mer, Calais et Dieppe.

répondait aux besoins d'une population de plus en plus importante. Mais cet essor a été suivi d'une crise sectorielle de l'industrie, qui a engendré une baisse de ses effectifs de moitié et a freiné la

hausse de l'emploi tertiaire (+ 20 % entre 1990 et 2011 contre + 37 % dans le territoire de comparaison). La CUC s'est aujourd'hui largement tertiairisée, avec cinq emplois tertiaires pour un emploi industriel. Par exemple, le secteur de la

santé compte aujourd'hui autant d'emplois que la construction navale, secteur historique de l'industrie cherbourgeoise.

Du retournement économique au retournement démographique

La démographie de la CUC reflète l'histoire économique du territoire. Jusqu'en 1990, avec l'impulsion des industries militaire et nucléaire, la CUC a bénéficié d'une dynamique économique locale favorable, attirant de nombreux jeunes ménages. L'afflux de ces jeunes actifs, célibataires ou déjà en couple, potentiellement futurs parents ou déjà avec enfants, a contribué fortement à augmenter et rajeunir la population résidente. Mais le retournement économique lié aux restructurations des années 90 a fait perdre à la CUC beaucoup de son attractivité par l'emploi. Depuis, l'excédent migratoire a fondu. Les jeunes, notamment les couples, s'installent plutôt ailleurs pour trouver un emploi. De ce fait, la population résidente est devenue plus âgée et le solde naturel, négatif, avec des décès plus nombreux que les naissances.

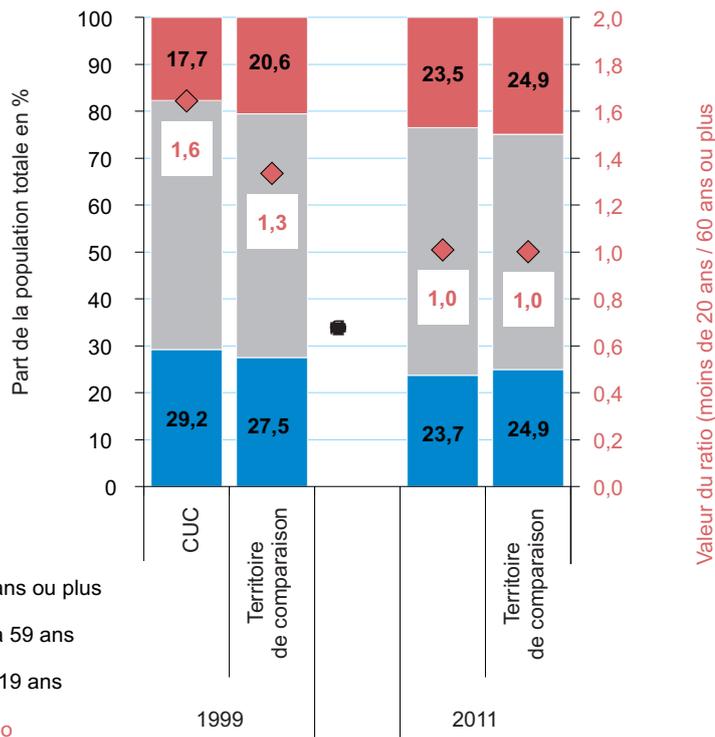
Depuis vingt ans, la population de la CUC décroît. Elle est passée de 92 000 habitants en 1990 à 81 700 en 2011 (- 0,6 % par an en moyenne). Le recul est plus marqué sur la dernière période intercensitaire 2006-2011, avec une baisse de 3 900 habitants soit - 1,0 % par an en moyenne. Depuis 1990, l'excédent naturel faiblit et ne compense plus un déficit migratoire aggravé. En revanche, la population du territoire de comparaison continue à progresser légèrement sur la période (+ 0,1 % par an en moyenne).

Un vieillissement accéléré

En 1999 dans la CUC, les "moins de 20 ans" étaient 1,6 fois plus nombreux que les "60 ans ou plus" (1,3 fois dans le territoire de comparaison). Désormais, pour l'un et l'autre des territoires il y a parité, c'est-à-dire autant de personnes âgées de 60 ans ou plus que de jeunes de moins de 20 ans. Ainsi, entre 1999 et 2011, dans la CUC la population a vieilli plus vite que dans le territoire de comparaison et qu'en France métropolitaine. L'âge médian y a augmenté de sept années, passant de 34 à 41 ans, contre cinq pour le territoire de comparaison (36 à 41 ans).

⁽²⁾ La CUC étant composée de cinq des sept communes du pôle urbain de Cherbourg-Octeville, on désigne ici et pour la suite par « couronne » l'ensemble des communes de l'aire urbaine cherbourgeoise extérieures à la CUC, c'est-à-dire la couronne au sens strict du pôle augmentée des deux communes restantes du pôle.

2 Évolution de la structure par âge

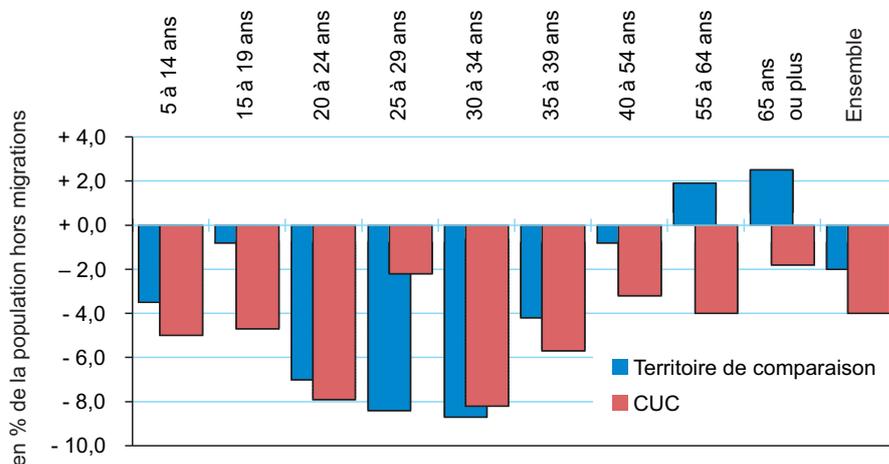


Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2011

Entre 2003 et 2008, les personnes ayant quitté la CUC ont été plus nombreuses que celles venues s'y installer. Certains habitants ont déménagé dans la périphérie de la CUC. C'est le phénomène de périurbanisation commun à toutes les grandes villes. Pour d'autres, le départ a plutôt été motivé par une insuffisance d'emplois, et ceux-là se sont installés dans des pôles urbains plus éloignés comme Caen, Paris ou Rennes. Ainsi, environ 15 000 résidents de la CUC ont déménagé ailleurs en métropole tandis que 11 600 métropolitains y ont emménagé, soit un déficit migratoire de 680 personnes par an en moyenne sur la période.

Seul grand pôle urbain du Nord-Cotentin, la CUC offre toutefois des emplois nombreux et diversifiés. Même s'ils sont plus nombreux à en partir, la CUC attire surtout de jeunes actifs, plutôt qualifiés et vivant le plus souvent seuls, venant s'installer pour leur premier ou leur nouvel emploi. Elle attire aussi par l'importance et la variété des équipements et services offerts. Un arrivant sur six dans la CUC provient de sa couronne⁽²⁾ périurbaine (17 %), et la moitié, du reste de la région (50 %).

3 Solde migratoire sur cinq ans par âge



Source : Insee, recensements de la population

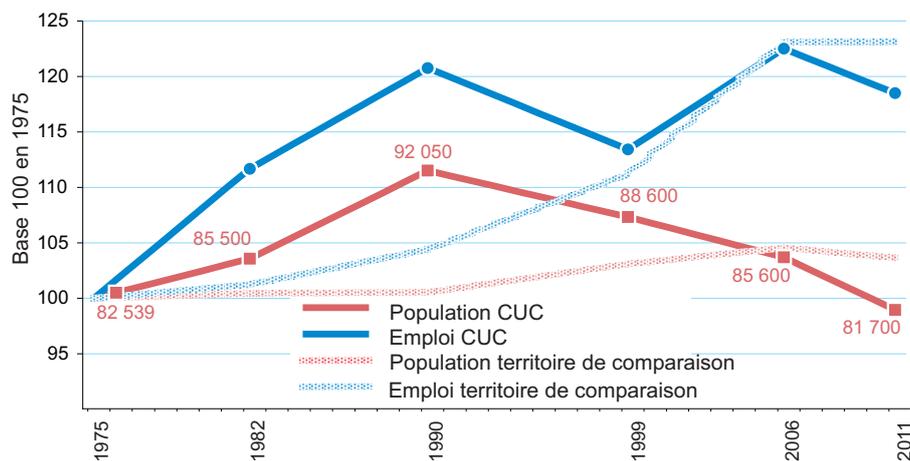
Un déficit migratoire à tous les âges

Pour la CUC entre 2003 et 2008, les migrations résidentielles sont déficitaires à tous les âges ou presque. Toutefois, le déficit migratoire est plus marqué avant 40 ans et de ce fait accélère le vieillissement démographique, d'autant plus qu'il contribue à l'affaiblissement tendanciel de la natalité et de l'excédent naturel. Parmi les habitants quittant la CUC, un sur cinq déménage vers la couronne (22 %), et la moitié reste dans la région (54 %). Les ménages s'installant en périphérie de la CUC sont souvent des familles à la recherche d'un pavillon à prix modéré. Mais si la CUC perd ces familles, elle garde le lien avec elles grâce à son offre d'emplois, d'équipements et de services. La CUC ne bénéficie pas d'un "effet littoral". Elle perd des habitants aux âges de la retraite alors que le territoire de comparaison en gagne, comme beaucoup d'autres territoires littoraux. Ce faible engouement des retraités pour venir s'installer traduit un déficit d'attractivité que l'on retrouve dans la quasi-absence de résidences secondaires au sein de la CUC. En effet, seuls 1,2 % des logements de la CUC sont des résidences secondaires, contre près de 13 % dans le territoire de comparaison.

Pour la CUC entre 2003 et 2008, les échanges migratoires sont également déficitaires pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Mais ce déficit est contrasté selon les catégories, recomposant alors lentement la structure sociale de la population résidente. Cela reflète la transformation de l'emploi local, qui offre plus d'emplois de cadres et de professions intermédiaires, et moins de postes d'employés et surtout d'ouvriers. Cependant, si la CUC retient mieux sur son territoire les cadres et professions intellectuelles supérieures, les actifs exerçant une profession intermédiaire lui préfèrent souvent la couronne périurbaine.

La CUC bénéficie d'une population active possédant un bon niveau de formation, plus élevé que pour le territoire de référence. Les actifs titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont plus présents que dans le territoire de comparaison. La CUC est également mieux dotée en cadres et professions intellectuelles supérieures (13,1 % des emplois contre 11,6 % dans le territoire de comparaison). Compte tenu de la spécialisation de l'activité industrielle du territoire, les fonctions de conception-recherche et de prestations intellectuelles y sont mieux représentées (avec respectivement 3 % et 3,4 % de l'emploi) que dans le territoire de comparaison (1,3 % et 2,7 %).

4 Évolution de l'emploi et de la population depuis 1975



Source : Insee, recensements de la population 1975, 1982, 1999, 2006 et 2011

Navetteurs : deux entrants pour un sortant

Grand pôle urbain, la CUC offre plus d'emplois qu'elle n'abrite d'actifs résidents en emploi. De ce fait, les navettes domicile-travail entrantes sont presque deux fois plus nombreuses que les sortantes. En 2011, 7 700 actifs de la CUC partent travailler en dehors, soit un quart des actifs en emploi habitant la CUC (24 %). Parmi eux, 4 600 se dirigent vers trois pôles d'emploi secondaires. Tout d'abord, le pôle de la Hague exerce toujours la plus forte attraction, grâce à l'usine de retraitement et ses entreprises sous-traitantes (2 900 sortants). Ensuite, le pôle de Flamanville - Les Pieux, autour de la centrale nucléaire de Flamanville, attire 1 220 actifs. Cette proximité d'une industrie électronucléaire avec ses emplois nombreux, qualifiés et à rémunérations relativement plus élevées contribue au développement des commerces et des services dans la CUC. Enfin, l'attraction de Valognes reste significative, mais est nettement moins forte (480 sortants).

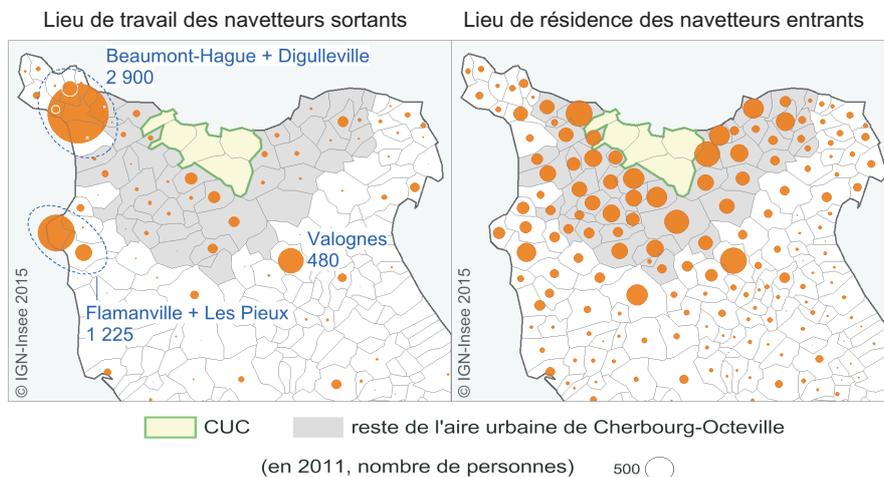
En sens inverse, 13 900 actifs résidant hors de la CUC viennent y travailler. Pour plus de la moitié, ils habitent dans la couronne périurbaine (7 600 entrants soit 55 %), les autres venant d'un peu plus loin. Ils occupent plus du tiers des 37 950 emplois de la CUC.

Construction navale et sous-traitance : deux activités majeures

Entre 2006 et 2011, l'impact de la crise sur l'emploi a été beaucoup plus marqué pour la CUC que pour le reste de la zone d'emploi de Cherbourg-Octeville (- 0,7 % par an en moyenne⁽¹⁾) (soit 1 300 emplois disparus, contre + 0,9 %). Pour la CUC, cette divergence est liée à la spécialisation de l'industrie cherbourgeoise. Celle-ci reste en effet dominée par la construction navale (3 300 emplois, 8,6 % de l'emploi total) et

⁽¹⁾ Cette baisse est également constatée si l'on ne prend en compte que les actifs de 25 à 54 ans (pour éviter les écarts liés aux différences de concepts d'actifs dans les différents RP de 1975 à 2011).

5 CUC, navettes domicile-travail en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation principale

par la sous-traitance industrielle. Or, depuis le début des années quatre-vingt, la baisse des commandes militaires publiques a contraint les entreprises de construction navale à réduire très fortement leurs effectifs, notamment la DCNS. Principale entreprise du secteur à Cherbourg, spécialisée dans la fabrication de sous-marins à propulsion nucléaire, la DCNS (anciennement Direction des Constructions Navales DCN) n'emploie plus que 2000 personnes fin 2012 (civils et militaires), contre 5 000 en 1980. Deuxième entreprise du secteur, les Constructions Mécaniques de Normandie (CMN) ont connu un recul de même ampleur, passant de 700 à 375 salariés entre 1990 et 2012. Travaillant pour le marché militaire, les CMN ont diversifié leur activité en se tournant vers la construction de navires de grande plaisance, de pêche et de surveillance. Les PME sous-traitantes souffrent aussi de la baisse des commandes de leurs grands donneurs d'ordre. Elles aussi réduisent leurs effectifs salariés, et essaient de diversifier leur activité en se tournant comme les CMN vers la plaisance.

Plus globalement, les activités portuaires de Cherbourg semblent avoir des difficultés à se développer. À l'instar des autres ports normands de la baie de Seine mais enclavé, Cherbourg occupe une position concurrentielle fragile face à l'aire d'influence des « géants » de la façade maritime nord-ouest européenne, qui captent une large part des flux de marchandises. L'activité du port de commerce de Cherbourg est plutôt à la baisse depuis plusieurs années.

Tourisme : un secteur en progression

L'économie touristique est en progression sur l'agglomération cherbourgeoise, en particulier depuis l'ouverture en 2002 de la Cité de la Mer. Cet équipement structurant symbolise le caractère maritime de Cherbourg et au-delà, du Cotentin. Avec près de 200 000 visiteurs par an, la Cité de la Mer contribue au développement d'une économie touristique significative sur le territoire. La CUC bénéficie aussi de l'activité croisière, dont les retombées varient selon le nombre d'escales (32 800 passagers pour 29 escales en 2012, 18 140 pour 19 escales en 2013, 40 450 passagers pour 34 escales en 2014).

Toutefois, les infrastructures hôtelières ne semblent pas encore répondre pleinement aux attentes de la clientèle sur le segment du haut de gamme. À ce jour, les hôtels de la CUC offrent 20 lits pour 1000 habitants (30 dans le territoire de comparaison) et les hôtels classés 3 étoiles ou plus représentent seulement 40 % des chambres offertes (56 % dans le territoire de comparaison).

L'opportunité des énergies marines renouvelables

La CUC se tourne aujourd'hui vers les énergies marines renouvelables, comme l'éolien offshore ou l'hydrolien. Elle ambitionne ainsi de renforcer son positionnement économique sur la filière énergie. Elle possède déjà un savoir-faire industriel et des actifs qualifiés dans les métiers de l'installation et de la maintenance industrielle,

transposables aux besoins de la filière éolienne offshore. En 2012, le site de Cherbourg-Octeville a été retenu pour la fabrication de pales et de mâts d'éoliennes, et pourrait générer à terme de nombreux emplois directs ou indirects. D'autres emplois qualifiés pourraient également se fixer à Cherbourg, grâce au programme EDF "Grand Carénage" de rénovation et de maintenance des centrales nucléaires, qui concernera Flamanville dès 2016, et grâce aux opérations de démantèlement sur le site de la Hague, autorisées en 2013. Enfin, la bonne qualité de la couverture numérique en très haut débit constitue un atout, qui pourrait faciliter dans la CUC l'implantation d'entreprises travaillant en réseau avec le pôle de Caen ■

La filière énergie dans le Cotentin - repères chronologiques et données de cadrage sur l'emploi.

La filière énergie s'est fortement développée dans le Cotentin entre 1962 (début de la construction de la Hague) et 1978 (construction de la centrale de Flamanville). Sa croissance est devenue ensuite plus modérée. Débuté en 2007, le chantier de l'EPR de 3e génération à Flamanville se poursuit toujours.

Le site de production nucléaire d'électricité de Flamanville emploie 800 salariés, auxquelles s'ajoutent 250 personnes dans les entreprises sous-traitantes implantées à Cherbourg. Sur le site AREVA de la Hague, l'usine de retraitement de produits nucléaires emploie directement 3 600 salariés, et environ 2 000 dans les entreprises sous-traitantes.

Mieux apprécier les enjeux de demain

La Communauté urbaine de Cherbourg élaborera dans les prochains mois sa stratégie de territoire. Parmi les enjeux auxquels l'agglomération cherbourgeoise est confrontée, il y a bien entendu celui de sa place et de son rayonnement dans la Normandie réunifiée, et par conséquent celui de son organisation institutionnelle dans un contexte de raréfaction des fonds publics.

Avant d'écrire son projet de territoire, la CUC a besoin d'un diagnostic multidimensionnel pour apprécier les principaux enjeux pour l'agglomération de demain. Ce document commandé à l'INSEE est une contribution essentielle à cette réflexion.

Insee Basse-Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex
Tél. : 02 31 45 73 33

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT
Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02 31 15 11 14

ISSN en cours
© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- "Des signes positifs dans la Manche", Insee Flash Basse-Normandie, n°24, juin 2015
- "Les deux tiers des petites communes de la Manche gagnent des habitants", Insee Flash Basse-Normandie, n°16, janvier 2015
- "La communauté urbaine de Cherbourg", Cent pour cent, n°249, janvier 2014
- "La Manche : un territoire riche de promesses pour l'avenir. Un département, trois potentiels économiques", Cent pour cent, n° 230, juillet 2012

